

MAC Activité « Surveillance humaine ou gardiennage » (Maintien et Actualisation des Compétences ASPQ)

Actualiser ses compétences et renouveler sa carte professionnelle

Cette formation permet aux agents titulaires d'une carte professionnelle « Surveillance humaine ou gardiennage » de réviser les connaissances indispensables à l'exercice de leurs fonctions dans un service de sécurité et de renouveler leur carte professionnelle.

Ce stage doit s'effectuer dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

Le contenu et la durée sont conformes à l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité.

▶ OBJECTIFS

- ▶ Révisions des connaissances indispensables à l'exercice de leurs fonctions dans un service de sécurité, en vue de renouveler la carte professionnelle.
- ▶ Les stagiaires seront capables d'intervenir en tant qu'agent de sécurité dans la limite de leurs compétences et face à une menace terroriste.

▶ PUBLIC CONCERNE

- ▶ Tout agent de sécurité privée devant renouveler sa carte professionnelle.

▶ PREREQUIS

- ▶ Évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions à réponses courtes) avant le démarrage de la formation
- ▶ Carte professionnelle en cours de validité

▶ DUREE

- ▶ 31 heures + 1 heure d'évaluation pédagogique

▶ NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ▶ Groupe minimum = 8 personnes / maximum = 12 personnes



Certification
n° 2018/81020.2

Le contenu de la formation est conforme à l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité.

▶ **GESTES ELEMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS**

- ▶ Intervenir face à une situation d'accident
- ▶ ☑ La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) **valide au moment du stage** est dispensée, à sa demande, du suivi de ce module

▶ **L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT DE SECURITE PRIVEE (4 heures)**

- ▶ Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent de sécurité privée et la déontologie professionnelle.

▶ **LES COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES (7 heures)**

- ▶ Gérer les conflits, maîtriser les origines et les mesures de prévention.
- ▶ Maîtriser les mesures d'inspection–filtrage : connaître le cadre législatif et maîtriser les techniques.

▶ **LES COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES (13 heures)**

- ▶ Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- ▶ Connaître les niveaux de risque associés
- ▶ Connaître les différents matériels terroristes
- ▶ Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- ▶ Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- ▶ Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- ▶ Se protéger soi-même

- ▶ Protéger
- ▶ Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- ▶ Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- ▶ Sécuriser une zone
- ▶ Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- ▶ Notions de secourisme « tactique »
- ▶ Alerter les secours
- ▶ **SUPPORT DE COURS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES**
- ▶ Salle pédagogique dédiée, équipée d'un vidéoprojecteur.
- ▶ Plateaux techniques métiers et chemins de ronde
- ▶ Support de cours remis aux stagiaires.
- ▶ **METHODE PEDAGOGIQUE**
- ▶ Apports théoriques
- ▶ Exposés de cas réels
- ▶ Ateliers, échanges en groupe
- ▶ Mises en situation
- ▶ **EVALUATION :**
- ▶ QCM relatif aux parties théoriques
- ▶ Évaluation durant les exercices pratiques
- ▶ Document délivré : attestation de formation en fin de stage, conforme à l'article 2 de l'arrêté du 27 février 2017.
- ▶ **INTERVENANTS :**
- ▶ La liste des intervenants, leurs agréments de formateurs pour adultes et leurs domaines de formation peuvent être consultés sur le site Internet ou être transmis à la demande.